

Juin-juillet 2025

Saint-Elzéar

D'un rang à l'autre...

Informations générales

Conseil municipal



Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu le lundi 2 juin et le mardi 1er juillet 2025. Bienvenue à tous !

Le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 16h30, au 209, rue de l'église.

Congés fériés

Prenez note que le bureau municipal sera fermé pour le congé de la Fête Nationale le mardi 24 juin et pour le congé de la Fête du Canada le lundi 30 juin.

Comité des Fêtes et Loisirs

Fête nationale du Québec

SAINT-ELZÉAR-DE-TÉMISCOUATA

LUNDI 23 JUIN

DÈS 16H

SOUPER HOT-DOG À 17H30

JEUX GONFLABLES

DÈS 20H

MUSIQUE : YANNICK LAVOIE

FEU DE JOIE (SELON TEMPÉRATURE)

BAR SUR PLACE



En partenariat avec :

Québec



Le samedi 7 juin 2025

La Fête du VOISINAGE

Dans l'église en cas de pluie

musique
jeux gonflables
ambiance festive
maquillage pour enfant
grignotines et breuvages
et tout ça gratuitement !

au Centre des loisirs
13 à 17h

Gala Folklorique

GALA FOLKLORIQUE

27 juillet 2025

ENTRÉE
5\$

Orchestre Éric Boucher

Salle municipale au sous-sol de l'Église, 209 rue de l'Église, Saint-Elzéar-de-Témiscouata

Inscriptions à partir de 10h (gratuit)
Gala de 13h à 18h (Dîner soupe & sandwich)



Les profits serviront à refaire la clôture
du cimetière du chemin Paradis et
l'achat d'une plaque commémorative.



Pour plus d'information, contactez Linda
Boucher au 418-854-0400 le soir

N'oubliez pas que vous pouvez emprunter et rapporter vos livres pendant les heures d'ouverture du bureau municipal. Simplement m'appeler au 418-854-7690 poste 2 pour vous assurer que je suis sur place et il me fera plaisir de vous assister.



Horaire de la bibliothèque par les bénévoles juin/juillet		
Date	Heure	Bénévoles
3 juin	13h30	Thérèse
10 juin	19h00	Katy
17 juin	13h30	Colette
24 juin	Congé de la St-Jean-Baptiste	
1 juillet	Congé fête du Canada	
8 juillet	19h00	Isabelle
15 juillet	Fermé	
22 juillet	13h30	Thérèse
29 juillet	Fermé	

La boîte à livre est de retour à l'extérieur à l'entrée du bureau municipal. Vous êtes invités à venir y prendre un livre, le rapporter ou en apporter un autre à votre prochaine visite. Les livres sont faits pour être lus et passés au suivant.



RIDT

La collecte des encombrants pour la municipalité de Saint-Elzéar aura lieu le lundi 30 juin.

L'inscription est obligatoire pour bénéficier de ce service et elle doit se faire entre le 2 et le 27 juin. Les résident(e)s auront donc une période de 26 jours pour s'inscrire au préalable à l'aide du formulaire en ligne sur le site web ridt.ca ou par téléphone au 1 866-789-7438. <https://ridt.ca/services-ridt/collecte-des-encombrants/>



Rappelons qu'**aucune inscription ne sera acceptée après le 27 juin 2025** et ce même si les collectes n'ont pas encore eu lieu. Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non inscrite.

Ce service est offert pour les résidences et les chalets, mais n'est pas disponible pour les commerces ou entreprises.

Les encombrants doivent être déposés en bordure de chemin au moins la veille au soir de la date prévue.

Consultez le verso de votre aide-mémoire de collecte ou le site web de la RIDT pour plus d'informations.

Comme alternative à la collecte des encombrants, il vous est toujours possible d'utiliser l'un des 4 éco-centres facile d'accès à l'année.... Parce que chaque geste compte !

Chaque municipalité qui n'a pas d'écocentre sur son territoire dispose d'un endroit **pour y apporter les résidus verts, les branches et les résidus domestiques dangereux seulement**. Merci de respecter les consignes de tri indiquées sur le site et de ne pas y laisser de matières non acceptées.

IMPORTANT - Il ne s'agit pas d'écocentres !

Le point de dépôt de la municipalité de Saint-Elzéar se trouve dans la section boisée de la rue Morin.



Vous y trouverez des affiches qui indiquent le fonctionnement du point de dépôt.

L'utilisation de celui-ci est réservée aux citoyens. Les entreprises doivent utiliser les écocentres, selon les conditions applicables. Pour plus d'information, veuillez contacter le bureau municipal.

Utiliser un des 50 points d'apport volontaires. Il s'agit de gros conteneurs à chargement qui sont spécialement conçus et identifiés **pour recevoir les résidus alimentaires d'origine animale et végétale**. Ils sont vidés une fois par semaine toute l'année et le contenu est transporté dans une usine pour y être valorisé.



Vous y retrouverez, dès la mi-juin, un conteneur de recyclage pour les surplus ponctuels, tels que grosses boîtes de carton ou toutes autres matières recyclables qui sont acceptées dans les bacs roulants.



Bacs de recyclage

Votre bac de recyclage est brisé ou une pièce telle que le couvercle ou bien une roue? Vous pouvez contacter la RIDT et ils s'occuperont de changer votre bac ou d'en faire la réparation tout à fait gratuitement.



Vous pouvez également recevoir un deuxième bac de recyclage gratuit si vous en avez besoin. Il suffit d'appeler la RIDT au 418-853-2220.

Abris temporaires

Votre abri temporaire est toujours installé?

Vous aviez jusqu'au 1er mai pour le désinstaller. Ces abris d'hiver sont autorisés pendant la période du 1^{er} octobre au 1^{er} mai suivant. En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Les déplacer à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler (la toile et la structure).



Fabrique de Saint-Elzéar

Le conseil de la Fabrique vous rappelle qu'il est encore temps de payer votre capitation pour l'année 2025 au montant de 100 \$ par famille et de 50 \$ pour une personne seule.



La Maison Entre-Deux de Témiscouata-sur-le-Lac porteur du projet : *un jardin pour demain* veut sensibiliser tous les citoyens et citoyennes, organismes et entreprises du territoire à la présence des frigos libre-service.



Pendant la période estivale-automne, il y aura 16 frigos libre-service en fonction.

Le projet *un jardin pour demain* veut solliciter la participation de tous pour garnir les frigos cette année. Lorsque vous quittez pour des vacances ou que vos organismes organisent des ateliers de cuisine, des réunions ou des formations, il reste régulièrement des denrées qui pourraient faire une différence pour nos familles du Témiscouata.

Le projet veut développer le réflexe d'anti-gaspillage et de partager la nourriture afin de les remettre dans le frigo libre-service le plus proche de vous.

Assurez-vous que la nourriture est fraîche et de bonne qualité. Si elle provient d'une entreprise d'y avoir une date de péremption et mettre au congélateur pour une conservation optimale si cela est possible.

L'équipe jardin ainsi que le comité aviseur du projet *un jardin pour demain* vous remercient pour votre grande générosité.



Surveillez le retour du frigo libre-service au courant de la 3^e semaine du mois de juin! Une communication Facebook sera diffusée sur la page de la municipalité.

RAPPEL: Règlement relatif aux feux extérieurs et brûlage (282-2023)



N'oubliez pas qu'un règlement sur les feux en plein air et brûlages à été adopté en 2023 afin d'assurer la sécurité et le respect du voisinage et de mieux prévenir les risques d'incendie. Il y a maintenant une période où il est interdit de brûler de l'herbe, des broussailles, des feuilles mortes et des branches d'arbres soit entre le 1^{er} mai et le 15 octobre inclusivement. Le feu doit être fait dans un foyer ou dans un contenant adéquat avec pare-étincelles sinon, pour les feux à ciel ouvert, la superficie du feu ne

doit pas dépasser 1.0 mètre carré, le site de combustion doit être à au moins 5 mètres de tout bâtiment et de toute matière combustible et seul le bois non transformé (sans teinture, sans peinture, enduits, autres produits nocifs, etc.) peut être brûlé.

Toute personne qui laisse un feu extérieur sans surveillance ou quitte les lieux avant que le feu ne soit totalement éteint contrevient au présent règlement. Tout feu en plein air est interdit lorsque l'indice d'inflammabilité est élevé ou extrême ou lorsque le vent atteint une vitesse supérieure à 20 km/h. Le règlement est disponible au bureau municipal ou sur le site web de la municipalité sous l'onglet www.saintelzear.ca/reglements/.



FAITES PARTIE DE L'HISTOIRE DU VERGER EN PARRAINANT UN POMMIER !

Participez à la préservation du plus ancien verger pomicole du Témiscouata en parrainant un pommier ! Votre contribution de **50\$** permettra de financer l'entretien des arbres fruitiers pour la saison de production 2025 en plus de vous donner accès à une série d'avantages exclusifs :

- **Un pommier identifié à votre nom dans le verger**
Choisissez votre arbre et laissez votre empreinte dans ce verger chargé d'histoire.
 - **Un sac de pommes (3 lb) offert gratuitement à l'automne**
Savourez les fruits de votre engagement grâce à des pommes fraîchement cueillies.
 - **Un tarif préférentiel lors de la Journée champêtre**
Profitez d'un prix avantageux pour l'achat de pommes durant cet événement festif annuel.
 - **Une adhésion à l'organisation**
Appuyez concrètement la mission du Verger patrimonial du Témiscouata et obtenez un droit de vote à l'assemblée générale annuelle ainsi que la possibilité de siéger au conseil d'administration.
 - **Une marque de reconnaissance officielle**
Votre nom apparaissant dans le rapport annuel 2025 de l'organisme en gage de gratitude.
- Pour devenir marraine ou parrain d'un pommier, scannez le code QR, rendez-vous sur la page «[Parrainez un pommier](#)» de notre site Internet ou contactez **Marilyn Labrecque** au **418-854-0720, poste 2350**.

À propos du verger ...

Situé dans le quartier Sully à Pohénégamook, le verger fait partie du paysage régional depuis 1934. Jadis rattaché à l'école moyenne d'agriculture, il témoigne de l'histoire rurale et agricole du Témiscouata. Malheureusement, le changement de vocation de l'établissement au tournant des années 1960-1970 entraîne l'abandon du verger.

En 2017, la création d'une entreprise d'économie sociale, le « Verger patrimonial du Témiscouata », permet sa remise en production et la préservation de cet héritage exceptionnel. Le site, qui compte aujourd'hui près de 300 pommiers, abrite à la fois des cultivars ancestraux et commerciaux. Chaque automne, la population est invitée à en faire la découverte en s'approvisionnant de pommes fraîches 100% témiscouataines!

Marche en soirée

Soyez visibles lors de vos marches!

Portez des vêtements ou des accessoires réfléchissants. Les accessoires réfléchissants sont plus efficaces lorsqu'ils sont portés dans le bas du corps, car les phares des voitures éclairent à cet endroit.



Parfois nous nous croyons en sécurité dans les rues ou rangs moins fréquentés, mais un accident est si vite arrivé.

Nous avons quelques brassards réfléchissants disponibles gratuitement au bureau municipal. Contactez-nous au 418-854-7690 #2.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
du Bas-Saint-Laurent

Québec 

**AVIS DE
CONVOCATION**

Assemblée générale annuelle 2025

Date et heure

4 juin 2025 – 13 :30

Lieu

Salle du Club des 50 ans et plus Dégelis

Gare de l'héritage

584, 6ième rue est, Dégelis

Pour information : 418 899-0214, poste 10750

(laisser votre message et on vous rappellera)

INVITÉS SPÉCIAUX INFORMATION SUR LE SOUTIEN À DOMICILE PAR LES INTERVENANTES DU CISSS BAS ST-LAURENT

Madame Karell Ouellet, (Chef de service du soutien à domicile)

Madame Isabelle Caron, (Agente de planification, de programmation et de recherche à la direction du programme du soutien à domicile)

À QUOI SERT LE COMITÉ DES USAGERS ?

Renseigner les usagers sur leurs droits et obligations ;

Promouvoir la qualité des services offerts aux usagers ;

Évaluer le degré de satisfaction des usagers en fonction des services obtenus ;

Accompagner et assister un usager ;

S'assurer du bon fonctionnement du comité des résidents.

À QUI S'ADRESSENT NOS SERVICES ?

À vous tous qui utilisez les services du réseau de la santé et des services sociaux du CISSS du Bas St-Laurent ou toute personne hébergée en CHSLD/RI et résidences pour personnes âgées.

Un léger goûter sera servi.

BIENVENUE À TOUS

Juin 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2 19h Séance du conseil	3 13h30 Biblio 	4	5	6	7 13h Fête du voisinage
8 11h Adace	9	10 19h Biblio 	11	12	13	14
15	16	17 13h30 Biblio 	18	19	20	21
22 11h Messe	23 16h Célébrations de la Fête Nationale	24 Fête Nationale Bureau fermé 	25	26	27	28
29	30 Bureau fermé Collecte des encombrants					

Juillet 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Fête du Canada 19h Séance du conseil 	2	3	4	5
6 11h Messe	7	8 19h Biblio 	9	10	11	12
13	14	15 	16	17	18	19
20	21	22 13h30 Biblio 	23	24	25	26
Bureau municipal fermé pour vacances						
27 13h Gala Folklorique	28	29 	30	31		